



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe investit dans les zones rurales.



RÉGION  
CENTRE  
VAL DE LOIRE



Pays  
Loire  
Val d'Aubois



SANCERRE  
SOLOGNE  
Syndicat Mixte du Pays

## LEADER / GAL Berry Val de Loire

### COMITE DE PROGRAMMATION

#### PHASE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Le rôle du COPROG est visé dans l'article 4.2.2 de la convention Leader, au titre de l'article 4.2 relatif aux obligations liées à la programmation des projets par le GAL.

Ainsi, le COPROG veille à ce que chaque projet relevant du dispositif n°22 :

- soit discuté dès lors que la règle de quorum est respectée,
- fasse l'objet d'une procédure de sélection transparente et non discriminatoire, en évitant les conflits d'intérêt,
- soit, en fonction de son admissibilité (après avis préalable du comité technique), examiné en regard de critères objectifs permettant d'évaluer la contribution du projet à la réalisation des objectifs de la stratégie locale LEADER.

#### DÉCISION DU COPROG

La sélection des projets se fait sur la base d'une notation à partir des principes du programme LEADER. Cette grille conduit à l'attribution d'une note émise par chaque membre du COPROG. Cette note est ensuite moyennée.

- Pour obtenir un avis favorable du COPROG et prétendre à un financement LEADER, le projet doit atteindre une note comprise entre 16 et 25 points lors de l'analyse.
- Si la note attribuée au projet est comprise entre 11 et 15 points, le projet est ajourné, avec la possibilité pour le porteur de projet de réajuster son dossier en fonction des observations du COPROG.
- Si le projet atteint une note égale ou inférieure à 10 points, le projet est rejeté.

Comité de programmation n°							
Dossier n°							
Intitulé du projet :							
Maître d'ouvrage et coordonnées :							
Résumé du projet (consistance et localisation de l'opération) :							
Grille de sélection							
Critères de sélection du projet	Nombre de points						Moyenne
	5	4	3	2	1	0	
Ancrage territorial et échelle géographique							
Partenariat et implication citoyenne							
Innovation							
Impact économique et social							
Participation à la transition							
Avis							
Avis favorable, projet sélectionné pour engagement						<input type="checkbox"/>	
Dossier ajourné						<input type="checkbox"/>	
Dossier rejeté						<input type="checkbox"/>	

## Liste des questions évaluatives pour la sélection des projets par le COPROG

Critères	Questionnements (à titre indicatif et à adapter selon la consistance et le portage du projet)
Ancrage territorial et échelle géographique	<p><i>Comment le projet s'ancre-t-il sur le territoire notamment en matière de gouvernance et de décision ?</i></p> <p><i>Quelle est son échelle (communale, intercommunale, Pays GAL) ? Semble-t-elle pertinente ?</i></p> <p><i>Le projet serait-il transposable à une autre échelle ?</i></p>
Partenariat et implication citoyenne	<p><i>Le projet présente-t-il une dimension partenariale ou collective ?</i></p> <p><i>Est-il le fruit d'une démarche locale ou participative ?</i></p> <p><i>Comment les citoyens ont-ils été impliqués dans le projet et à quel degré (réunion publique, consultation, co-construction...) ?</i></p>
Innovation	<p><i>Le projet participe-t-il à l'émergence d'un nouveau produit ou d'un nouveau service sur le territoire concerné ?</i></p> <p><i>Est-il innovant dans sa méthode ? Présente-t-il une forme originale d'organisation ?</i></p> <p><i>Permet-il une meilleure exploitation d'un potentiel local ?</i></p>
Impact économique et social	<p><i>Le projet permet-il de créer ou de conforter de l'emploi ?</i></p> <p><i>Propose-t-il d'améliorer les compétences, le chiffre d'affaires ?</i></p> <p><i>Renforce-t-il l'économie de proximité ?</i></p> <p><i>Valorise-t-il les ressources locales et les savoir-faire ?</i></p> <p><i>Le projet permet-t-il de réduire les inégalités ?</i></p> <p><i>Implique-t-il ou s'adresse-t-il à un public prioritaire ou fragile ?</i></p>
Participation à la transition	<p><i>Le projet relocalise-t-il des activités ? Renforce-t-il l'autonomie du territoire ?</i></p> <p><i>Est-il une réponse à la satisfaction du besoin des habitants ?</i></p> <p><i>Le projet est-il économe ou sobre dans l'usage de la ressource (foncier, énergie, matériaux...) ?</i></p> <p><i>Le projet est-il favorable à la transition écologique (respect de la biodiversité) et énergétique (réduction des GES et émission de CO<sub>2</sub>) ?</i></p> <p><i>Le projet relève-t-il de l'économie circulaire (recyclage, réemploi...) ?</i></p>